



4^e journée de rencontre interprofessionnelle de l'Observatoire parisien de violences faites aux femmes



©Florence Jamart

Jeudi 22 novembre de 9h à 17h

« Ça commence par un sifflet... »

« Ça continue par je te touche... puis je t'insulte... et ensuite je te frappe ». Telle est l'immuable et insupportable répétition du processus des violences faites aux femmes, ce continuum de violences sexistes et sexuelles qui jalonnent toutes les sphères de leur vie : la famille, le couple et la relation amoureuse, le collègue, le lycée et l'université, l'espace public, les réseaux sociaux ou encore le monde du travail.

Un an après #MeToo et quelques jours après le meurtre d'une jeune Parisienne sous les coups de son conjoint, près de 400 professionnel.les étaient réuni.es, jeudi 22 novembre, à l'initiative d'Hélène Bidard, adjointe chargée de l'égalité femmes hommes, de la lutte contre les discriminations et des droits humains, pour partager réflexions, analyses, propositions d'actions afin de combattre les violences faites aux jeunes femmes.

Ouvrant cette 4^{ème} Journée interprofessionnelle de l'Observatoire parisien des violences faites aux femmes

(OPVF), Hélène Bidard a salué la puissance irrésistible de #MeToo, mouvement de résistance, et souligné l'augmentation du nombre de plaintes qu'il a rendu possibles et pensables pour nombre de victimes. Réaffirmant le très fort engagement de la municipalité dans ce combat, elle a annoncé le lancement du projet de la Cité de l'égalité et des droits des femmes, l'ouverture de 3 nouveaux lieux d'hébergement dans les 10^{ème}, 12^{ème} et 20^{ème} arrondissements, la création en partenariat avec la Seine Saint Denis d'un accueil de jour dédié aux jeunes filles, structure innovante qui sera inaugurée en mars prochain.



Aux côtés d'Hélène Bidard, Marie-Christine Lemardeley, adjointe à l'enseignement supérieur et à la vie étudiante et Pauline Véron, adjointe à la jeunesse et à la vie associative ont souligné la vulnérabilité des jeunes filles, moins armées pour réagir à des violences auxquelles elles apparaissent pourtant surexposées, y compris dans le monde étudiant qui

n'échappe guère au sexisme, aux phénomènes de domination et d'emprise. De très nombreuses actions de sensibilisation ont été initiées par la Ville en direction des associations de jeunesse et étudiantes pour contrer les logiques de non dit et de déni.



Ouverture de la journée par Hélène Bidard, Pauline Véron et Marie-Christine Lemardeley

La 1^{ère} table ronde a été consacrée à l'action de la Ville avec l'ensemble des institutions concernées. Un partenariat étroit qui a permis de faire évoluer les outils policiers et judiciaires mobilisables contre les violences. Ainsi par exemple de la plainte qui devient le principe, de l'ordonnance de protection qui intègre la menace de violences avant que celle-ci ne soit

caractérisée, du téléphone grand danger qui a permis de protéger 70 femmes depuis le lancement du dispositif en 2012, de la Mesure d'accompagnement protégé, récemment expérimenté à Paris, qui permet une prise en charge des enfants co-victimes de violences conjugales.





Pour autant, en dépit de ces avancées, il faut encore et toujours faire preuve de vigilance, d'attention, d'analyse et de combativité face aux violences multiformes auxquelles sont continuellement exposées les femmes, le plus souvent en toute impunité.

Avec émotion que Marie Laguerre a pu détailler, à partir de son expérience propre, le parcours éprouvant et incertain des victimes de violences : le basculement dans un statut de victime, l'assignation à répéter les faits et les détails de l'agression alors que l'on est en état de sidération, les rendez-vous multiples aux UMJ, la nécessité de devoir encore convaincre de la déflagration psychique vécue, lorsque les traces physiques de la violence sont ténues, de passer du temps, beaucoup trop de temps en démarches et procédures parce qu'un jour, un agresseur a croisé votre route.



Témoignage de Marie Laguerre - De la plainte à la condamnation de l'auteur, le parcours d'une victime

Ce périple victimaire, « ce temps de vie donné et à jamais perdu » pour que, tout simplement des droits, soient enfin respectés et justice rendue, combien de victimes ont-elles la force de le conduire ? La plainte de Marie Laguerre aurait-elle eu la même issue judiciaire sans la forte médiatisation de l'agression qu'elle a subie ? Autant de questions qui montrent à quel point le bruit blanc des violences contre les femmes doit, pour être enfin socialement audible, trouver cette chambre d'écho, d'écoute et d'attention qui permet la mise au jour de la violence subie et sa sanction pénale.

Encore faut-il identifier ces formes de violences, qui peuvent faire l'objet d'une banalisation, d'une sorte de « manière de vivre » chez bon nombre de jeunes gens et qui restent le plus souvent « hors radars » des politiques publiques. C'est ce que les trois intervenantes de la 2ème table ronde, avec la présentation de l'enquête sur les violences faites aux jeunes femmes par les Centre Hubertine Auclert et les retours d'expérience apportées par Emmanuelle Piet, Collectif féministe contre le viol, et Marie Cervetti, directrice du centre d'hébergement de jeunes femmes, FIT une femme un toit.



Table-ronde Violences faites aux jeunes femmes : de quoi parle-t-on ? avec Marie Laguerre, Marie Cervetti, Aurélie Latourès et Emmanuelle Piet.

Car, pour que les victimes soient pleinement reconnues, accueillies et protégées, une politique d'ensemble du phénomène est nécessaire. Si l'on veut que les protocoles jouent pleinement leur rôle, que les dispositifs soient efficaces, ils doivent être mis en œuvre de façon coordonnée a souligné,

en conclusion, le nouveau Procureur de la République de Paris, réaffirmant son engagement à poursuivre la politique pénal impulsée ces dernières années à Paris.



Clôture de matinée par le Procureur de la République, Remy Heitz et Hélène Bidard

Aux côtés d'Ernestine Ronai, responsable de l'Observatoire des violences faites aux femmes de la Seine St Denis, Hélène Bidard a insisté sur la sensibilisation des jeunes et a lancé la diffusion d'un « VIOLENTOMETRE », règle graduée qui permet de mesurer l'escalade des violences dans la relation amoureuse.

Plusieurs ateliers ont permis, au cours de l'après-midi, d'échanger sur les stratégies à privilégier pour déconstruire les violences sexistes vécues par les jeunes :



Ateliers sur les violences faites aux jeunes femmes

Atelier 1 : Violences dans les relations amoureuses : comment en parler, comment repérer ? Plus de 200 professionnel.le.s ont eu l'occasion de mettre des «maux sur des mots» et se saisir d'outils innovants pour l'accompagnement et la sensibilisation de leur public. Il a été question des méthodes pédagogiques pour aborder le sujet tabou des violences et le terrain intime des relations amoureuses. L'importance d'intervenir en prévention auprès des filles et des garçons et de s'appuyer sur des intervenant.e.s spécialisé.e.s est une question qui a été essentielle. L'association En Avant toutes et Résonantes ont partagé les retours qu'elles obtenaient suite aux actions de sensibilisation. Enfin, des cas concrets de violences que vivent les jeunes femmes dans leur couple ont été abordés, ainsi que les premiers outils d'orientation, comme le 3919, l'application App-Elles ou le chat d'En Avant toutes.

Atelier 2 - Les cyberviolences contre les jeunes femmes : quelles emprises, quels dangers, quels accompagnements ? La nouveauté du phénomène n'a de sens en réalité que par rapport aux outils, les cyberviolences s'inscrivent dans un système ancien et global de domination patriarcale. Plusieurs

formes de cyberharcèlement sexistes ont été évoquées : diffusion d'images intimes, désignation d'une personne à « attaquer » sur le net mais aussi dans la vraie vie, contrôle et surveillance, exclusion des filles sur certains jeux (elles doivent emprunter un pseudo masculin pour pouvoir jouer en paix).

Ces violences ont tendance à être minimisées au nom de la virtualité de l'action. Il faut s'attacher à en montrer au contraire la réalité, et ce d'autant plus que certains sites encouragent à agresser physiquement la victime. Les parents se trouvent désemparés et osent peu interdire/encadrer la pratique de l'outil, alors que cela leur paraît plus facile pour d'autres types d'activités. Les associations proposent des interventions de sensibilisation, afin de susciter la vigilance et rappeler que l'anonymat n'existe pas sur Internet et que les agresseurs peuvent être retrouvés et sanctionnés.

Atelier 3 - Les violences contre les jeunes femmes dans les milieux universitaires et la vie étudiante : les soirées festives sont malheureusement le lieu de harcèlement et de violences sexuelles. Pour mieux « armer » les étudiantes et sensibiliser les



Ateliers sur les violences faites aux jeunes femmes

jeunes gens, une campagne intitulée « Ici les femmes festoient sereines » est mise à disposition, tandis que la Maisons des initiatives étudiantes propose tout un programme destiné aux associations étudiantes, sur des thèmes tels, le harcèlement et le consentement, mais aussi l'égalité professionnelle, etc.

Atelier 4 - Mariages forcés et mutilations sexuelles féminines : comment agir face à des situations complexes ?

Les associations Voix de Femmes et la Fondation GAMS ont dressé un état des lieux sur ces formes de violences en France et à l'étranger, en veillant à prévenir du piège du culturalisme sur ces sujets et en ayant à cœur les besoins d'informations concrètes du public. Constitué d'une majorité de travailleuses sociales franciliennes, l'audience s'est avérée particulièrement preneuse tant de connaissances que de conseils précis.



Clôture de la journée par le groupe Dialelem avec Diariata N'Diaye - slameuse

Orange Day : la Ville récompensée et l'Hôtel de ville illuminé

Cette 4ème journée interprofessionnelle très dense a été suivie d'un hommage, dès le lendemain, à la vigueur et au volontarisme de la politique municipale de lutte contre les violences. Le 23 novembre, la Ville de Paris a en effet reçu pour la seconde fois consécutive le prix Orange Day remis par ONU femmes aux collectivités, aux universités et aux entreprises engagées contre les violences faites aux femmes. La Maire a déclenché, à cette occasion, l'illumination de l'Hôtel de Ville. Ce jour-là, de nombreuses autres villes au monde ont aussi choisi d'illuminer en orange un bâtiment ou un monument, signe de ralliement international à cette vaste cause.



Illumination par Anne Hidalgo, Maire de Paris, avec d'Hélène Bidard, de l'Hôtel de Ville aux couleurs de la campagne Orange Days

L'équipe SEII/OPVF a salué l'événement !

